

GENS DE NIVELLES

Bulletin communal officiel | Janvier 2026 | n°210

Djins
d'Nivèle



www.nivelles.be



Meilleurs voeux !



Plaine de jeux communale p.3



Budget communal 2026 p.4-5



Cérémonie des labels Djote p.6

édito



► **Bernard DE RO,**
Bourgmestre



► La sécurité, un engagement prioritaire pour Nivelles

Parce que la sécurité est la base du bien-être collectif, la majorité communale de Nivelles en fait une des priorités. Se sentir protégé, pouvoir circuler sereinement dans nos rues, fréquenter nos commerces, confier nos enfants à l'école en toute confiance : voilà ce que nous devons garantir à chaque citoyenne et citoyen.

En 2026, notre engagement se traduit par un investissement conséquent de **6.039.681,38 €** pour notre **zone de police**. Cet effort concret permettra de renforcer la présence et la proximité des forces de l'ordre sur le terrain.



Nivelles peut être fière de compter **15 agents de quartier**, soit 1 pour 2.000 habitants, bien mieux que la norme nationale (1 pour 4.000). Trois d'entre eux sont spécifiquement dédiés au centre-ville, un secteur vivant et fréquenté que nous voulons sûr et accueillant pour nos commerçants et nos citoyens.

De plus, les **patrouilles pédestres** seront renforcées : elles circuleront de la gare à la Grand-Place, en passant par l'espace Peduzzi et le site Roblet.

Des **caméras de surveillance** viendront compléter ce dispositif autour de la gare et dans ces zones stratégiques. Un investissement particulier sera consacré à la **sécurisation du parking Roblet**, avec la modernisation des accès et la pose de nouvelles caméras. L'objectif est clair : offrir un espace public plus sûr, plus accueillant et mieux surveillé, de jour comme de nuit.

Nos **policiers seront visibles et disponibles** : près des écoles, dans les rues, dans vos quartiers. Leur présence régulière permet non seulement d'intervenir, mais aussi d'écouter et de rassurer.

Enfin, rappelons qu'en cas de problème ou de comportement suspect, le réflexe à adopter reste le même : appelez le **112**. Les équipes d'intervention sont formées pour réagir rapidement et efficacement, **24h sur 24**.



Ensemble, continuons à faire de Nivelles une ville où il fait bon vivre en toute sécurité.



p.3

- Conseil communal des Enfants
- Plaine de vacances communale
- Réduction des factures d'énergie

p.4-5

- Budget communal 2026

p.6

- Cérémonie des labels Djote
- Crêpes Party

p.7

- Tournée minérale
- Solidarité en hiver

p.8 - 9

- Tribune politique

p.10

- Conseil communal

p.11

- Déneiger son trottoir
- In memoriam

p.12

- Avis d'enquête publique
- Bi-horaire - nouvelle tranche

p.13

- Soldes d'hiver
- Conférence "Trame bleue et pollinisateurs ..."

p.14-15

- Agenda
- Hocus Pocus

p.16

- Etat civil

► Le Conseil communal des Enfants 2026 est installé !



Le 16 décembre, le Conseil communal des Enfants a organisé une cérémonie officielle rythmée autour de 2 moments

clés : les prestations de serment des nouveaux conseillers et l'élection des bourgmestre et bourgmestre adjoint.

Pour l'année 2026, **Timeea DIMCEA** de l'école de Tumerelle a été élue Bourgmestre.

Mariya CANIVET de l'Institut du Sacré-Coeur occupera le poste de Bourgmestre adjointe.

Toutes deux ont proposé des projets sur le bien-être animal.

Encore bravo à TOUS les enfants pour leur engagement citoyen et leur motivation sans faille !

► **Céline SCOKAERT**,
Echevine de la Jeunesse

▼ Jeunesse

► Plaine de vacances communale Du 16 au 20 février



Les enfants âgés de 3 à 15 ans auront la possibilité de participer à une semaine d'activités ludiques et sportives à la Ferme de l'Hostellerie (chaussée de Bruxelles 95) autour du thème « Muni de sa loupe, votre enfant entrera dans la peau d'un véritable agent secret ! ».



Début des inscriptions le 26 janvier à 10h via le portail accessible sur www.nivelles.be.

Si vous ne disposez pas encore d'un compte parent, vous pouvez dès maintenant le créer. Cela vous fera gagner un temps précieux le jour des inscriptions.

► plaine@nivelles.be ou 067/88.21.29 -
services ATL et Jeunesse.

► **Céline SCOKAERT**,
Echevine en charge de l'Accueil Temps Libre et de la Jeunesse

▼ Energie

► Envie de réduire vos factures d'énergie ?

Réunion d'information les 20 et 29 janvier ainsi que le 2 février !



La Ville de Nivelles poursuit son action de soutien aux riverains pour les projets de rénovation énergétique de leur maison, en collaboration avec la coopérative spécialisée Corenove*.



Dans un contexte où le coût de l'énergie reste élevé, améliorer la performance énergétique de son

habitation est aujourd'hui essentiel, à la fois pour réduire ses factures et pour agir en faveur du climat.

Isolation, chauffage, panneaux photovoltaïques ... que vous sachiez déjà ce que vous voulez faire ou que vous ne sachiez pas par où commencer, un **service d'accompagnement** est proposé, quels que soient vos revenus.



→ **Vous êtes accompagné de A à Z** : diagnostic de votre logement, conseils adaptés à votre situation, explication des primes et des aides financières, mise en relation avec des professionnels locaux et suivi de votre projet jusqu'à sa réalisation.



Séances d'information !

- Mardi 20 janvier 2026
- Jeudi 29 janvier 2026
- Lundi 2 février 2026

19h30 - salle des Mariages de l'Hôtel de Ville.

► <https://corenove.be/contact/>
081/67 03 67

*La scrl Corenove a été sélectionnée dans le respect de la législation sur les marchés publics.

► **Pascal RIGOT**,
Echevin de l'Energie

► Budget 2026

Les Autorités communales ont présenté le budget de la Ville de Nivelles lors du Conseil communal de décembre, le premier budget complet de la nouvelle majorité Les Engagés, PluS et Ecolo. Il vise à soutenir la mise en place du Programme Stratégique Transversal (PST). L'élaboration du budget 2026 s'inscrit dans un contexte marqué par diverses mesures gouvernementales et incertitudes financières. Pour garder un budget à l'équilibre sans augmenter les principaux impôts des Nivellois, il a été nécessaire de puiser dans les provisions.

Au service Ordinaire

Le Collège a présenté un léger boni à l'exercice propre (2025) : 77.599€ et un boni global de 4.811.731,95€. Un prélèvement sur les provisions de 1.100.000€ a été réalisé pour équilibrer le budget.

Les dépenses

Les frais de personnel augmentent de 5,40%, soit +1.127.478€, qui s'expliquent par l'indexation de 2%, les évolutions barémiques et le plan d'embauche nécessaire pour l'accomplissement du PST et le renforcement des services Mobilité, Urbanisme et Travaux.

Les frais de fonctionnement quant à eux augmentent très légèrement.

Les frais de transferts bondissent de +1.424.197€, soit une hausse de 8,39 %. La dotation au CPAS

progresses de 21%, soit de 1.070.171€, en raison du plan d'embauche pour répondre à la réforme du chômage. D'autres financements communaux peuvent être cités: celui de la Zone de Police qui augmente de 4%, de la RCA des Sports et du Centre de la Petite enfance.

Les recettes

Les principales recettes sont le fonds des communes, les additionnels à l'impôt des personnes physiques (IPP) et les additionnels au précompte immobilier (PRI).

Incertitudes

Les incertitudes portent notamment sur la réforme du chômage et son impact financier sur le CPAS, la baisse de subvention pour les Aides à la Promotion de l'Emploi (APE), l'avenir des pensions et les divers conflits tels que la guerre en Ukraine.

Au service Extraordinaire

Des investissements vont être réalisés à hauteur de 14.966.357€, comprenant, entre autres : l'église et la cure de Thines, l'acquisition d'un terrain pour la construction d'une école, l'entretien de voiries communales, la rénovation de l'Hôtel de Ville et de l'Académie, l'aménagement d'un nouveau parc, la rénovation des trottoirs ou encore la lutte contre les inondations.

ORDINAIRE

Utilisation de provisions
1.100.000 €

Boni Exercice Propre
77.599 €

BONI GLOBAL
4.811.731,95 €

Réserves et provisions
FRO¹ : 1.978.447 €
Provisions : 10.077.526 €

EXTRAORDINAIRE

Total investissements
14.966.357 €



Financements
Emprunts 8.437.500 €
Subsides 3.709.065 €
Prélèvement sur FRE² 2.819.793 €

Fonds de réserve extraordinaire
FRE² : 7.392.937 €
PIC³ : 970.497 €
PIMACI⁴ : 160.476 €
FERI⁵ : 2.092.564 €
TOTAL : 10.616.474 €

¹FRO : Fonds de réserve ordinaire

²FRE : Fonds de réserve extraordinaire

³PIC 2022-2024 : Plan d'Investissements Communaux

⁴PIMACI : Plan d'Investissement Mobilité Active Communale et Intermodalité

⁵FERI/ Fonds extraordinaire régional d'investissement



Dépenses

14.966.357 €



Voies et moyens

14.966.357 €

Investissements

14.113.000 €

Transferts

754.753 €

Dette

98.604 €

Emprunts

8.437.500 €

Subsides

3.709.064 €

(FERI¹ 2.092.564 €)

Prélèvement sur le FRE²

2.819.793 €

¹ FERI : Fonds extraordinaire régional d'investissement

² FRE : Fonds de réserve extraordinaire

Quelques grands projets soutenus par le Collège communal

La sécurité

330.000€ seront consacrés au remplacement d'un serveur et à l'installation de caméras de surveillance aux abords de la place Peduzzi et de la gare. Des caméras permettront également de lutter contre les dépôts sauvages récurrents aux abords des bulles à vêtements.

Meilleure accessibilité des services aux citoyens

Un bureau d'étude sera désigné pour la rénovation de l'Hôtel de Ville, notamment en matière d'accès PMR, de sécurité incendie, de rénovation énergétique, d'amélioration du confort des agents et d'un meilleur service au citoyen (700.000€).

Une meilleure participation citoyenne et information politique est prévue grâce à la retransmission et à l'enregistrement en ligne des Conseils communaux, mis en place courant 2026 (36.000€).

La mobilité et les travaux

Formation du Brevet du cycliste, comptage et analyse de trafic, étude pour la création d'un parking public à l'allée de la Longue Haie (étude 50.000€), accompagnement des citoyens pour la rénovation de logements (60.000€), rénovation de 1.000 mètres carrés de voiries communales et de minimum 5 km de trottoirs (300.000€) et entretien de voiries communales (1.100.000€).

Aménagement du territoire

Le Schéma de Développement Communal dont le marché a été attribué dernièrement qui prévoit une étude sur 3 ans et ZEC Val de Thines (finalisation :

45.000€ - Rapport d'incidences environnementales : 50.000€ - Réunion d'information préalable : 10.000€) et création d'un nouveau parc (50.000€).

La dynamisation commerciale

Création d'une agence en centre-ville, pop-up stores pour les jeunes indépendants qui voudraient se lancer, augmentation du subside de l'asbl Nivelles Commerces à 125.000€, optimisation du parking Roblet (essentiel pour le centre-ville - 100.000€), etc.

Le tourisme et le folklore

Déménagement potentiel de l'Office du Tourisme vers la place Emile de Lalieux, réaménagement du cloître de la Collégiale (250.000€), organisation d'une série de festivités dans le cadre de l'année Gertrude 2026 (100.000€), subside pour l'asbl Nivelles en Fête (100.000€).

Culture et jeunesse

Organisation d'un Mérite culturel (5.000€) à l'instar du Mérite sportif, projets jeunesse dont « Accro moi non plus » (10.000€), Salon ATL dédié aux professionnels (10.000€) et surveillances de midi dans les écoles communales en collaboration avec ISBW (130.000€).

► **Axelle VALEMBOS,**
Echevine des Finances



► Le 122^{ème} Carnaval se rapproche

Après le succès des Auditions de batteries, les festivités carnavalesques se poursuivent.

Soumonces en batteries le 24 janvier

30 jours avant le Carnaval, les sociétés de Gilles battent les pavés de notre cité acclote au son des apertintailles et du bruit des sabots.

Soumonces générales le 7 février

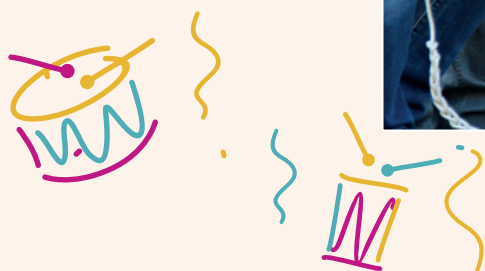
15 jours avant le Carnaval, les sociétés de Gilles, Paysannes et les Arlequins déambulent vêtus d'un costume original au son des tambours et musiques. Rondeau à 20h à la place Emile de Lalieux !

Carnaval des Enfants le 21 février

Carnaval du 22 au 24 février mars

► « Facebook Nivelles en fêtes »

► Marie LECOMTE,
Présidente de l'asbl Nivelles en Fêtes
► Victoire SCOREY,
Echevine des Fêtes et du Folklore



► Cérémonie des labels - Millésime 2025 Avec la Confrérie dël Tarte al Djote - 3 février

copyright photo : Francis ROTH



Le mardi 3 février, la confrérie remettra les tant attendues étoiles récompensant les fabricants de notre beau produit faisant honneur à la réputation de Nivelles.

Mois après mois, les 54 chevaliers se sont réunis et ont collationné en 2025 plus de 18.000 appréciations conduisant à des moyennes permettant d'attribuer de 1 à 5 étoiles.

Après avoir mis à l'honneur un groupe musical nivellois, après avoir revêtu Djan Djote de nouveaux atours, nos chevaliers, aidés en cela par le Cercle Royal Les XIII, brocarderont gentiment nos édiles communaux.

Viendra alors la proclamation des résultats au terme de laquelle, sous l'animation musicale du Collegian Jazz Band, djotes offertes par les fabricants, boissons diverses, rires, rencontres amicales fleuriront une soirée animée.

Le spectacle, **gratuit comme à l'accoutumée**, débutera à **20h au Waux-Hall** (place Albert I^{er}, 1).

Tous à vos agendas !

▼ Seniors

► Crêpes Party 3 février



L'Amicale des Seniors de la Ville vous invite à une Crêpes Party (crêpes et une tasse de café) **de 15h à 17h à la Résidence Samiette** (rue Samiette 72).

Activité **gratuite mais il faut obligatoirement s'inscrire** en téléphonant au 0477/43 17 38. Nombre de places limité à 80 personnes.

Tout le Comité vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026 !

► Isabelle MAHY,
Présidente de l'Amicale des Seniors
► Bernard DE RO,
Bourgmestre en charge des Seniors



► Et si on relevait le défi ? Un mois sans alcool pour se sentir mieux !

Et si, pour bien commencer l'année, on se lançait un défi simple et bénéfique : faire une pause avec l'alcool pendant un mois ?

Connue sous le nom de Dry January chez nos voisins ou de **Tournée Minérale** en Belgique, cette initiative n'est ni une contrainte ni une punition, mais une véritable opportunité de bien-être.

Les bénéfices sont nombreux et souvent visibles dès les premières semaines :

- Plus d'énergie et un sommeil réparateur, pour des journées plus dynamiques ;
- Une peau plus nette et une meilleure concentration, au travail comme dans vos loisirs ;
- Et bien sûr, des économies à réinvestir dans vos projets ou sorties !



Des études confirment que la plupart des participants se sentent mieux après 30 jours sans alcool. Ce défi n'est pas une question de morale, mais une occasion d'observer ses habitudes, de découvrir de nouvelles

sensations et, peut-être, de changer durablement son rapport à l'alcool.

Envie de continuer à vous amuser ? Optez pour des mocktails colorés, des soirées jeux ou sportives, des smoothies savoureux ou des sorties culturelles.

Rejoignez le mouvement sur www.dryjanuary.fr ou www.tournee-minerale.be, et partagez vos moments #NivellesSansAlcool pour inspirer vos proches !

► **Bernard DE RO,**
Bourgmestre en charge de la Santé

► Ensemble contre le froid : un élan de solidarité hivernale



L'hiver peut être une période difficile pour certains et nous pouvons faire la différence.

Voici quelques gestes simples pouvant soutenir les personnes isolées ou en difficulté :

- Prendre le temps de discuter avec ses voisins, surtout les personnes âgées ou vivant seules. Un sourire ou une écoute attentive peut illuminer leur journée.
- Offrir son aide pour des tâches quotidiennes : faire des courses, accompagner quelqu'un en voiture ou simplement partager un moment convivial.
- Partager des informations sur les services et ressources d'aide disponibles pour que personne ne reste dans l'ignorance face aux solutions possibles.
- Guidez ceux qui en ont besoin vers les services sociaux compétents pour qu'ils trouvent le soutien adapté à leur situation.

Ces petits gestes peuvent aider chacun.e à traverser cette période avec plus de sérénité.

Services d'aide à Nivelles

Les services d'aide à Nivelles sont là pour épauler ceux qui en ont besoin. N'hésitez pas à partager les contacts ci-dessous autour de vous ni à y accompagner ceux qui en ont besoin.

CPAS

Aide sociale, médiation de dettes, aide alimentaire, aides familiales, et plus encore.
067/28 11 20 - rue Samiette, 70 à 1400 Nivelles

Service Prévention et Cohésion

Réduction de la précarité et promotion de la cohésion sociale.
067/88 21 13 - rue Samiette, 72 à 1400 Nivelles

Hôpital de Nivelles (HELORA) - Service social

067/88 54 34 - rue Samiette 1 à 1400 Nivelles

► **Bernard DE RO,**
Bourgmestre





Votre bourgmestre, les élus et les membres des
Engagés Nivellois vous invitent au
Drink du Nouvel an

le dimanche 25 janvier à 11h

Dans la salle des mariages de l'Hôtel de ville

Pour soutenir le Dry January (le mois sans alcool),
des cocktails non alcoolisés seront disponibles.

Bonne année 2026 !

"Pour réaliser de grandes choses, il faut aussi bien rêver qu'agir" - Anatole France



BONNES
FÊTES

En 2026, semons la ville de demain.

*Au plaisir de vous rencontrer
au Verre de l'An Neuf*

17 janvier 2026 à 18h
Boulevard des Archers 23B, 1400 Nivelles



Soutenons nos commerces locaux malgré les travaux

À Nivelles, les nombreux travaux en cours perturbent sérieusement la mobilité quotidienne. Les ralentissements, les détours répétés et l'accès parfois compliqué au centre-ville mettent à l'épreuve la patience de chacun. Si ces chantiers sont nécessaires pour améliorer nos infrastructures, leur simultanéité crée une pression importante sur les habitants mais aussi, et surtout, sur les commerçants, qui voient leur visibilité et leur fréquentation diminuer.

Même si la période des fêtes de fin d'année est désormais derrière nous, elle reste un moment crucial pour le chiffre d'affaires de nombreux commerçants. Le M.C.N. tient à leur témoigner son soutien le plus sincère. Nous invitons



chaleureusement les Nivelloises et Nivellois à continuer de faire vivre leurs commerces de proximité en réalisant leurs achats dans notre centre-ville. Malgré les obstacles, choisir les enseignes locales, c'est poser un acte concret de solidarité et contribuer à préserver la vitalité de notre centre-ville. Ensemble, restons mobilisés pour une Nivelles vivante et accueillante.

Si vous souhaitez échanger avec nous sur ces questions de mobilité, mais aussi sur bien d'autres sujets qui touchent notre ville, nous vous invitons à notre **réception de nouvel-an**. Celle-ci se tiendra le **dimanche 18 janvier à 11h**, au restaurant « **Le Petit Chemin** ». Ce sera l'occasion de partager vos idées, vos préoccupations et vos envies pour construire ensemble une Nivelles plus harmonieuse et plus proche de ses citoyens. Nous vous y accueillerons avec grand plaisir.

Gaëtan THIBAUT - Nathalie PIRET - Nicolas SEUTIN et toute l'équipe du M.C.N.



**Les élus
et les membres du comité de la section MR
vous souhaitent une merveilleuse année
remplie de bonheur et de santé.**

2026

Pour le conseil communal:

Julien BANIER, Marie-Thérèse BOTTE,
Philippe BOUFFIOUX, Germain DALNE,
Valérie DE BUE, Colette DELMOTTE,
Benoît GIROUL, Pierre HUART,
Margaux NOTHOMB, Bruno PETRUCCIOLI
Laurie SEMAILLE,

Pour le CPAS:

Pierrick FLABAT, Vinciane HANSE,
Gaëtan LEMAIRE, Laurence VAN DEN EYNDE

Conseil communal



Séance du 15 décembre 2025

► Budget 2026

L'Echevine des Finances Axelle VALEMBOIS (Les Engagés) a présenté, aux côtés du directeur financier, le premier budget complet de la nouvelle majorité. Intégrer la mise en œuvre du Plan Stratégique Transversal (PST), tout en tenant compte des mesures gouvernementales et des incertitudes financières, n'a pas été simple (voir p. 4 et 5).

Germain DALNE (MR) a ouvert le bal en reprochant au Collège de puiser déjà dans les réserves, qui ne devraient être mobilisées « qu'en cas d'urgences ou d'imprévus ». Ont ensuite été pointés du doigt le refinancement du CPAS, la diminution de la politique sportive ainsi que le sous-financement de la Zone de Police en regard des événements récents (voitures dégradées, bagarres, cambriolages). Pierre HUART (MR) lui a emboîté le pas, soulignant des incohérences, notamment la digitalisation des commerces par le biais d'un subside provincial qui n'existe plus. Gaëtan THIBAUT (MCN) a mis en avant quelques points positifs comme le plan d'embauche, l'augmentation de la dotation au CPAS ou l'augmentation de la dotation de certaines asbl para-communales ; tout en relevant plusieurs signaux négatifs : la diminution de la dotation à la RCA des Sports, l'augmentation de la taxe déchets, le prélèvement imprudent sur les provisions ou encore le budget participatif, « totalement oublié ». Raisons pour lesquelles les deux groupes de l'opposition, MR et MCN, ont voté contre ce budget 2026.

Le Bourgmestre Bernard DE RO (Les Engagés) a rétorqué qu'étant donné les charges qui pèsent sur les communes, le manque d'entretien des bâtiments par le passé et la volonté de la majorité de ne pas augmenter les deux grandes taxes IPP et PRI, le recours aux provisions était nécessaire pour équilibrer le budget. Il a ajouté que ce prélèvement, prévu à titre prévisionnel avant de connaître la décision fédérale sur l'aide aux CPAS, ne devrait finalement pas atteindre 1.100.000 €. Pas question pour lui de parler de sous-financement de

la police : la limitation de la dotation communale a été décidée avec Genappe car jugée suffisante par rapport à la situation actuelle. Une patrouille supplémentaire sera d'ailleurs dépêchée dès 2026 pour la zone entre la gare et le centre-ville. Le Collège se veut réactif, la preuve avec le renfort de la Zone de police (police fédérale) suite aux bagarres entre jeunes.

L'Echevin de la Participation Pascal RIGOT (Ecolo) a démenti l'oubli de la Maison de la Participation, laquelle travaille d'ailleurs activement sur le PST. Le service Prévention et Cohésion veille à la mise en place d'une synergie entre toutes les instances consultatives.

Concernant les redevances des parkings, l'Echevin du Commerce Charles GOURDIN (Les Engagés) a affirmé qu'il n'y avait aucune intention d'augmenter quoi que ce soit. Au contraire, la volonté d'offrir une heure de stationnement gratuit est toujours au programme. Il a également cité l'augmentation du subside à l'asbl Nivelles Commerces.

Etienne LAURENT, au nom du groupe Les Engagés soutient ce budget sans réserve. Il est la concrétisation du PST et traduit la volonté de développer Nivelles dans un esprit constructif. Le tout en anticipant les besoins et en tenant compte des décisions de la Région et de l'État. L'effort devra être poursuivi, dans la logique d'un assainissement progressif.

► Aide humanitaire

Sophie CHARLIER (Ecolo) a proposé d'affecter un subside exceptionnel pour soutenir un projet d'aide humanitaire en faveur des enfants orphelins (ou familles sans moyens) de Gaza. Plusieurs critères ont été énumérés : répondre aux besoins urgents des enfants, filière efficace et sûre, certitude que l'aide arrive à bon port, une proposition d'une antenne de Nivelles, l'accord favorable du Conseil Consultatif Nord Sud. Il est proposé que la Ville finance le subside l'association « Pour une Paix Juste au Proche Orient Nivelles », soit 3.000€.

► Prochain Conseil communal

Lundi 26 janvier à 20h

Modalités de la séance publique
sur www.nivelles.be



► Taxe immondices

Gaëtan THIBAUT s'est fait le porte-parole d'une société de gestion d'immeuble de copropriété qui contestait son avertissement d'extrait de rôle. L'Echevine des Finances Axelle VALEMBOIS a motivé cette décision de la manière suivante : la taxe est due pour chaque lieu d'activité (personne physique ou morale) qu'il y ait recours ou non aux divers services liés aux immondices. Il n'y a donc pas d'exonération pour les agences immobilières.

► Ecoles communales

L'Echevine de l'Enseignement Céline SCOKAERT (PluS) a confirmé à Margaux NOTHOMB (MR) que la gestion mensuelle des repas était une charge administrative conséquente pour les instituteurs. Pour l'alléger, plusieurs pistes sont analysées, notamment celle d'une plateforme de gestion des repas scolaires. Il faudra néanmoins attendre que le marché public en cours soit terminé (juin 2026) pour envisager ou non une migration vers ce service.

► Coupures électriques

A la question de Gaëtan THIBAUT concernant la série de coupures électriques sur le territoire de Nivelles durant une dizaine de jours, l'Echevin de l'Energie Pascal RIGOT a confirmé les faits et affirmé avoir pris contact avec ORES pour y remédier.

► Radars

Gaëtan THIBAUT a souhaité savoir si le Collège communal avait l'intention d'installer des radars dans Nivelles. Le Bourgmestre Bernard DE RO abordera la question avec le Collège de police afin d'avoir une philosophie identique avec le Bourgmestre de Genappe. Si la Ville fait le choix d'installer des radars, il faudra encore en définir le type : classique, tronçon, fixe ou mobile. Il s'agira également déterminer les emplacements et les coûts, sachant que le coût estimé d'un radar fixe est de 100.000€. Il est donc encore trop tôt pour se prononcer.

** Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.
Plus d'infos dans le compte-rendu détaillé sur www.nivelles.be.*

► Déneger son trottoir Pour la sécurité de tous

Les conditions climatiques hivernales présentent certains risques pour tous les usagers de la voie publique, en particulier pour les plus vulnérables. La sécurité de chacun est une responsabilité partagée.



Si le personnel communal est à pied d'œuvre pour déneiger les voiries communales, il relève de la responsabilité de chaque riverain de débayer le trottoir de l'immeuble qu'il occupe afin d'assurer le passage

des piétons en toute sécurité (art. 25 & 75 du Code de la Citoyenneté).

Par temps de gel, soyez également attentifs à ce qui pourrait représenter un danger pour les passants : l'eau que l'on déverse ou laisse couler sur la voie publique mais aussi les stalactites de glace qui se forment aux parties élevées des immeubles.

📧 prevention.cohesion@nivelles.be -
Service Prévention et Cohésion

► Bernard DE RO,
Bourgmestre

► Aidant numérique, permanence gratuite.



**Accompagnement personnalisé,
utilisation de l'E-Guichet.**

Que vous ayez besoin d'effectuer une démarche en ligne, d'imprimer un document, d'installer une application sur votre smartphone, d'effectuer un réglage ou pour toutes autres demandes relatives à l'outil informatique, les aidants numériques seront là pour vous accompagner.



Rue Samiette, 72

- Le lundi SUR RDV UNIQUEMENT de 10h à 12h
- Le vendredi de 10h à 12h

Rue de Mons, 14

- Le mercredi de 14h à 16h30



Place Albert 1^{er}, 1 (Bibliothèque/Espace public numérique)

- Les 1^{ers} lundis du mois de 13h à 17h



Maisons de repos

- Permanences à horaires variables

📞 067/88 21 12 - prevention.cohesion@nivelles.be

► Robert VERTENUEIL,

Président du CPAS en charge du Plan de Cohésion sociale

► Décès de Christian DALNE



C'est avec tristesse que la Ville de Nivelles a appris le décès de Christian DALNE.

Il a marqué la vie aclone en occupant entre autres les fonctions de Bâtonnier du Barreau du Brabant wallon - Ordre des Avocats de 2011 à 2013 et de Grand Bailly

de la Confrérie dël Târte al Djote de 2017 à 2021.

Le Collège communal et le Conseil communal adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Un très joyeux anniversaire à Georgette GROTARD qui a fêté ses 102 ans il y a peu.

Accompagné de la Présidente de l'Amicale des Seniors Isabelle MAHY, le Bourgmestre Bernard DE RO a remis le bouquet de fleurs aux couleurs de la Ville offert par Leurs Majestés le Roi et la Reine.



Avis d'enquête publique



Permis unique de classe 1 - Campagne du Laid Patard

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

Concerne la demande de Luminus SA, Boulevard du Roi Albert II 7 à 1210 St-Josse-Ten-Noode, en vue d'obtenir un **permis unique** de classe 1, catégorie B, relatif à la construction et l'exploitation d'**une éolienne** d'une puissance maximale totale de 6,8 MW, d'une cabine de tête, de chemins d'accès et aires de montage, et la pose de câbles électriques sur le territoire communal de 1400 - Nivelles, **lieu-dit « Campagne du Laid Patard » entre le Contournement Nord et la chaussée de Hal, 1^{ère} division de Nivelles section B parcelles 26B et 26C.**

Le Fonctionnaire Technique et la Fonctionnaire Déléguée sont conjointement compétents pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique.

Ce projet est soumis à une étude des incidences sur l'environnement.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, service urbanisme **à partir du 20 janvier 2026 jusqu'au 18 février 2026.**

Date de l'affichage de la demande : **15 janvier 2026.** Date de l'ouverture de l'enquête : **20 janvier 2026.**

Lieu, date et heure de clôture de l'enquête : **18 février 2026 à 11h**, Service Urbanisme, rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles. Les observations écrites peuvent être adressées à Collège communal, Place Albert 1^{er} n°2 à 1400 Nivelles - administration@nivelles.be.

Le Collège communal, porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, **uniquement sur rendez-vous** (067/88 22 65) chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et le mercredi de 14h00 à 20h00.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus jusqu'à la clôture de l'enquête.

Nivelles, le 14 janvier 2026.

► Par ordonnance,
La Directrice générale,
(s) Valérie COURTAÏN

► Le Bourgmestre,
(s) Bernard DE RO

Vos correspondants :

Demandeur : LUMINUS, Elisabeth HENRIET, elisabeth.henriet@luminus.be, rue de la Barrière 44 à 4100 Seraing.

SPW DPA - Environnement, Daniel VANDERWEGEN, 071/65 47 80, rue de l'Écluse, 22 à 6000 Charleroi.

Ville de Nivelles, Conseillère en Environnement, Christelle VERVOORT, 067/88 22 66, environnement@nivelles.be, Service Environnement, rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles



► Le bihoraire change d'horaire Depuis le 1^{er} janvier 2026

L'horaire des heures pleines et heures creuses s'adapte à la réalité énergétique du réseau pour l'ensemble des utilisateurs du réseau électrique basse tension wallon.

Une plage supplémentaire d'heures creuses chaque jour et un même horaire sur l'ensemble des 7 jours !

→ Heures creuses : 22h à 7h + 11h à 17h, cela 7 jours sur 7.

La volonté de la Wallonie est de s'adapter aux nouveaux usages et de stimuler la consommation lorsque l'électricité de source renouvelable est disponible.

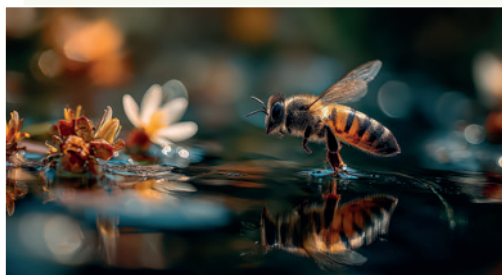
De nouvelles habitudes à prendre qui auront sans aucun doute des effets positifs sur vos dépenses en énergie ainsi que sur la gestion du réseau et des ressources.

www.cwape.be - 081/33 08 10

**Ma machine
à laver, c'est mieux
entre 11h et 17h.
Ça fait moins tache
sur la facture.**



► Conférence « Trame bleue et pollinisateurs : un lien qui coule de source » - 28 janvier



Dans le cadre du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), nous vous invitons à découvrir l'importance de l'eau ... pour les abeilles !

M. ZERCK de l'asbl ADALIA viendra partager ses

connaissances et son expérience sur cette thématique. En effet, les zones humides et aquatiques sont des lieux de vie qui regorgent de plantes et qui créent des écosystèmes riches et indispensables à de nombreux pollinisateurs.

Mais ces zones sont en danger et il est capital de les préserver et de les restaurer. De nombreuses espèces d'insectes dépendent directement de la trame bleue. Mais ces animaux sont-ils les seuls pollinisateurs dans ces milieux ?

Découvrons ensemble ce qu'est la trame bleue, en quoi elle est importante pour les pollinisateurs et qui sont ces mystérieux pollinisateurs aquatiques.

→ 19h30 - salle des Mariages de l'Hôtel de Ville.

✉ environnement@nivelles.be ou 067/88 21 79.

► **Pascal RIGOT**,
Echevin de l'Environnement

► Les soldes d'hiver au cœur de votre centre-ville ! Jusqu'au 31 janvier



Vos commerçants préférés vous réservent des trésors : des articles tendance, de qualité et à prix fondants comme la neige au soleil !

Besoin d'un coup de pouce ? Leurs chaleureux conseils d'experts vous guideront pour dénicher la perle rare.

Venez au centre-ville, vos commerçants vous attendent avec le sourire et des offres irrésistibles !

► **Charles GOURDIN**,
Echevin du Commerce

► Salon du Job Étudiant 11 février



Rdv de **12h-17h** dans les locaux d'**Infor Jeunes BW** (av. Albert et Elisabeth, 13) !

Après-midi gratuit, riche en opportunités et en précieux conseils pour les jeunes à partir de 15 ans en quête de leur prochaine aventure professionnelle.

Venez rencontrer des informateurs jeunesse, des juristes et des professionnels prêts à partager leurs astuces pour décrocher LE job étudiant qui correspond à vos envies et vos besoins.

→ Brevet d'animateur : Découvrez comment devenir un animateur talentueux.



- Syndicats : Obtenez des informations clés sur vos droits et protections.
- Recherche d'un job étudiant : Apprenez à chercher le job qui vous correspond.
- Législation sur le job étudiant : Comprenez toutes les règles à connaître.
- Se lancer comme étudiant indépendant : Découvrez tout sur ce statut.

Profitez également de notre **espace dédié à la rédaction de CV** aux horaires suivants : de 12h à 13h30, de 13h30 à 15h et de 15h à 16h30.

✉ www.ijbw.be - 067/21 87 31.

Agenda

▼ Culture

► Burn out et pression sociale

21 janvier

20h - Hôtel de Ville,

place Albert 1^{er}

Conférence-débat de

l'Extension de l'ULB avec Anne

VERHEYEWEGHEN, psychologue

clinicienne et doctorante à l'ULB

alain.wilkin@gmail.com -

0495/67 81 31

► La place des arts et de la culture dans la société contemporaine

9 février

14h30 - Waux-Hall

Conférence de l'Antenne

interuniversitaire des Aînés

de Nivelles avec Bernard

FOCCROULLE, organiste,

claviciniste, compositeur, membre

associé de l'Académie royale de

Belgique

0476/29 00 17 -

aida-secretariat@mail.be

► Lecture de l'image. Communiquer ou séduire ?

11 février

20h - Hôtel de Ville,

place Albert 1^{er}

Conférence-débat de l'Extension

de l'ULB avec André HELBO,

dirige actuellement l'école

doctorale interuniversitaire en

sciences de l'information et de la

communication (FNRS)

alain.wilkin@gmail.com -

0495/67 81 31

▼ Loisirs

► Jogging du Collège Sainte- Gertrude

17 janvier

15h (départ) - CSG, faubourg de Mons, 1

Deux parcours possibles (4,5km

et 10,5 km), créneau pour les

marcheurs, boissons et petite

restaurations

Infos et préinscriptions

www.goaltiming.be

► Tournoi d'échecs

18 janvier

10h - 1^{er} étage du restaurant

L'union, Grand-Place, 27

Compétition d'échecs organisée

par Le Cercle Royal d'Échecs de

Nivelles, ouvert à tous, joueurs

débutants ou confirmés

<https://lepionduroi.carrd.co>

► La balade contée d'hiver

18 janvier

15h - devant l'église de

Monstreux, rue du Ri des

Corbeaux 2, 1400 Nivelles

Laissez-vous emporter par une

balade contée autour des 4

éléments, public familial, pas

d'inscription

067/89 26 30

► 5^{ème} Open Express de Nivelles

Maîtriser le ciel au XXI^e siècle :

le rôle du F-35

19 janvier

19h15 - Hôtel Nivelles Sud

Souper conférence du Rotary Club

avec le Colonel François RICOUR

de l'armée belge et responsable

du programme F-35, repas payant

(inscription obligatoire 38 € par

personne, y compris boissons

sur BE80 7320 0201 0577, en

mentionnant F35 et le nom des

participants)

Eric ARPIGNY au 0475/27 76 96

► Cultiver la paix et le bien-être pour nourrir l'harmonie en nous et autour de nous

1^{er} février

9h-17h00 - Hôtel de Ville, Salle

des Mariages

Journée de méditation de pleine

conscience et autres pratiques

ZEN, une organisation de Sangha

Le Lotus Bleu ASBL avec Jean-

Pierre ROUSSEL, enseignant du

Dharma au Village des Pruniers

(Thich Nhat Hanh)

Infos et réservations

info@slb.be ou 0479-44 55 25

► Tous en jeu

11 février

14h-16h30 - Résidence Nos

Tayons, rue Sainte-Barbe 19

Avec la Bibliothèque locale, le

Zèbre à Pois et Nos Tayons, après-

midi « jeux » pour petits et grands,

gratuit

[marielle.vinckenbosch@](mailto:marielle.vinckenbosch@bibliotheque-nivelles.be)

bibliotheque-nivelles.be -

067/89 26 30

▼ Jeunesse

► Club de lecture Ados

14 janvier et 11 février

19h-21h - Bibliothèque locale

Tu as 12 ans ou plus ? Tu aimes

lire et partager tes avis ? Gratuit,

inscription souhaitée

[laura.daniels@](mailto:laura.daniels@bibliotheque-nivelles.be)

bibliotheque-nivelles.be -

067/89 26 30

► Campagne d'Iles de Paix 16, 17 et 18 janvier

iles
de
paix

Des volontaires se mobilisent pour défendre le droit à l'alimentation pour un avenir plus juste, durable et humain. Nouveaux tote bags durables et les modules colorés, symboles de solidarité et d'engagement.

Soutenez Iles de Paix, faites un don via notre site ou BE97 0000 0000 4949

www.ilesdepaix.org/campagne

► Action Damien 23 - 24 - 25 janvier

action  damien

Les fonds récoltés financeront des actions de santé sur le terrain pour permettre de détecter et guérir les personnes atteintes de la lèpre.

Des recherches scientifiques sont aussi menées, notamment sur les traitements préventifs qui peuvent aider à prévenir la maladie.

<https://actiondamien.be> - 02/422 59 11.

► Hocus Pocus 31 janvier



15^{ème} Festival de Magie de Nivelles : une journée dédiée à l'art de l'illusion et de la prestidigitation qui transformera le Waux-Hall en un lieu de merveilles pour tous, du simple curieux au magicien averti.

10h-18h : Foire aux trucs et brocante magique ; 11h-13h : Conférences avec les maîtres

de l'illusion pour découvrir l'envers du décor et les secrets des plus grands ; 16h : Concours de Close Up Magic ; 20h : Le Grand Final avec des artistes de renommée mondiale et la crème des magiciens belges.

► www.centrecultureldenivelles.be -
info@ccninelles.be - 067/47.03.67

► Musée du Capitalisme Jusqu'au 21 février au Waux-Hall (1^{er} étage)

Exposition sur notre système économique et culturel à travers 4 salles thématiques : origines, espoirs, limites et alternatives du capitalisme.

Visites guidées possibles (sur réservation), animations, ateliers, rencontres-débats, projections organisés tout au long de ces deux mois par les associations partenaires.

► www.museeducapitalisme.org

► Céline SCOKAERT,
Echevine de la Culture



► Collectes de sang 20 et 28 janvier

Le **MA 20 janvier** de 17h30 à 19h30 au Collège Sainte-Gertrude, av. de la Tour de Guet (Réfectoire local GO 11) et le **Me 28 janvier** de 16h à 19h à la Résidence Samiette, rue Samiette, 72.

► www.donneurdesang.be

► Régie communale autonome des Sports - Bons vœux 2026 !

La RCA des Sports vous souhaite une excellente année sportive, riche en énergie, en fair-play et en moments de partage.

Que cette nouvelle année soit synonyme de plaisir, de dépassement de soi et de belles réussites pour toutes et tous, sur et en dehors des terrains.

► Axelle VALEMBOS,
Échevine des Sports



État civil

Du 1^{er} au 31 décembre 2025

Votre enfant n'est pas né à Nivelles ? Pour paraître dans cette rubrique, contactez l'État civil : etatscivil@nivelles.be ou 067/88 22 32.

▼ NAISSANCES

DANTHINE Clémence

WILMET Simon

▼ MARIAGES

► DESTREBECQ Eric
& CRABEELS Céline

▼ DÉCÈS

BRODHEIM Philippe, 66 ans

DE VREESE-DEFRAIRE Yvonne,
98 ans

DEVREUX-MAQUE Gertrude,
93 ans

DUPONT Gabriel, 21 ans

GONZO Daniel, 61 ans

HAES Théodore, 91 ans

HEUSE André, 94 ans

LORIAUX-HEREMANS Marie,
87 ans

MAMOUROU-COLLIGNON Marie,
80 ans

MUCCILLI-GIANFRANCESCO
Saveria, 98 ans

PAQUAY-PIRET Françoise, 71 ans

PIRET-ROBAEYS Thérèse, 99 ans

SMETS-GOËS Colette, 91 ans

VAN NERUM Guy, 78 ans

WILLEM Berthe, 91 ans



PHARMACIES de garde

Vu la réorganisation du rôle des pharmacies de garde à Nivelles au 1^{er} janvier 2024, il n'est plus possible de publier cette rubrique comme auparavant dans le bulletin communal.

Pour connaître la pharmacie de garde, nous vous invitons à consulter

www.pharmacie.be/PharmacySearch
(sur le net ou via le QR-Code) ou à former le **0903/99 000** (1,50€/minute).

Après 22h : obligation de contacter la Police locale via le 067/88 92 11.



GARDES médicales

NUMÉRO UNIQUE : 1733 pour connaître le médecin de garde le soir (entre 18h et 8h) et le week-end.

Numéros d'urgence

112 APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

En cas d'urgence nécessitant plusieurs intervenants de secours.
www.112.be

101 URGENCE POLICE

Uniquement en cas d'intervention rapide de la Police

Urgences Hôpital de Nivelles 067 88 53 00

1789 Be-Alert

Appel vocal : 0477/77 77 55

1722 - Tempête / inondation

Uniquement en cas d'intervention des pompiers sans aide médicale
www.1722.be

Odeur de gaz (ORES)

0800 87 087

Urgence électricité (ORES)

078 78 78 00

Urgence eau (SWDE)

087 87 87 87

Centre antipoisons

070 245 245

www.centreantipoisons.be

Ecoute Violences conjugales

0800 30 030

Numéros utiles

Zone de Police Nivelles - Genappe

067 88 92 11

Situations non urgentes

[ZP.NivellesGenappe@police.](mailto:ZP.NivellesGenappe@police.belgium.eu)

belgium.eu



*Faute de pâté, nos n'sârons nî jin.
nés d'mindji des crousses.*

► Faute de pâté, nous ne serons pas gênés de manger des croûtes de pain.

► Faute de grives, on mange des merles.

PROCHAINE parution

Sous réserve de l'actualité : 11/02/26
Remise des articles : 23/01/26



Editeur responsable:

Bernard DE RO - Bourgmestre
Hôtel de Ville - 2, place Albert 1^{er} - 1400 Nivelles
Secrétariat de rédaction
information@nivelles.be - 067/88 22 84
www.nivelles.be

© images : Ville de Nivelles / Adobe /
Getty Images / I.A. / Libres de droits

